



## Chambre de Médiation et d'Arbitrage de la Martinique

### NOTRE PROGRAMME DE FORMATION A LA MÉDIATION PAR LES PAIRS EN MILIEU SCOLAIRE

Les conflits sont présents à tout âge y compris chez les enfants et les adolescents.

Ces âges représentent une période de construction de soi et l'absence de prise en charge d'un blocage peut avoir des conséquences importantes dans la vie quotidienne de nos jeunes pour se répercuter dans leur devenir d'adulte.

La médiation a donc été adaptée pour les enfants et mise en place dans les écoles, collèges et lycées (*d'abord aux Etats-Unis dans les années soixante - dix*), qui constituent des lieux privilégiés de socialisation pour la reconstitution du lien social, sous l'appellation de **médiation par les pairs en milieu scolaire**.

Cet outil permet d'aider les élèves à régler eux-mêmes leurs conflits.

Des élèves médiateurs se portent volontaires, à l'issue d'une formation sur plusieurs séances, pour aider leurs camarades dans leurs conflits.

Il s'agit de conflits mineurs, le personnel éducatif demeurant indispensable dans les établissements pour assurer la gestion et la surveillance des conflits plus importants.

La médiation en milieu scolaire ne s'installe pas à la place de l'autorité des adultes, elle est complémentaire : d'où l'importance de former les élèves médiateurs mais également les adultes qui les supervisent.

Une médiation scolaire peut être organisée y compris en présence de sanctions disciplinaires : dans ce cas, la médiation permet de mieux accepter la décision de sanction.

La médiation scolaire peut être également un outil pédagogique précieux pour une meilleure prise en charge des élèves qui rencontrent des difficultés relationnelles en les formant aux principes fondamentaux de la communication et du bien - vivre ensemble.

La médiation scolaire va offrir un espace d'écoute et de parole quand certains jeunes sont dans une impasse et permet une réponse efficace aux violences mineures quotidiennes et aux incivilités.

La pratique a montré que la médiation par les pairs en milieu scolaire pouvait également:

- responsabiliser les élèves ;
- leur permettre d'acquérir des compétences sociales et civiques ;
- retrouver confiance en eux ;
- leur permettre de mieux s'exprimer en classe et à l'extérieur de l'enceinte scolaire ;
- les rendre acteurs d'un projet dans l'établissement ;
- prévenir la délinquance ;
- rompre avec les situations de harcèlement ;
- lutter contre le décrochage et l'échec scolaire

La Chambre de Médiation et d'Arbitrage de la Martinique propose des formations auprès de trois types de publics au sein de l'établissement scolaire :

- \* élèves (du cours moyen à la terminale)
- \* adultes encadrants (personnels enseignants mais également administratifs et techniques)
- \* chefs d'établissement

Tout d'abord, une formation est assurée par des formateurs médiateurs spécialisés en médiation scolaire en direction des adultes accompagnants sur deux jours :

- Introduction au conflit / Processus de médiation / Etre son propre médiateur
- Communication bienveillante et constructive
- Le projet de médiation au sein de l'établissement / Bilan et outils de suivi du projet

Les élèves sont ensuite formés sur trois demi-journées à diverses notions :

- Connaissance de soi, connaissance de l'autre
- Mieux communiquer
- Le conflit
- Les outils et qualités du médiateur

A l'issue de la troisième demi-journée, seuls demeurent les élèves qui souhaitent être médiateurs, soit environ une dizaine d'élèves par établissement.

Durant deux demi – journées supplémentaires, ces élèves sont formés à être médiateurs à travers des mises en situation avant d'être sensibilisés aux outils de suivi de l'instance de médiation dans l'établissement (contrat de médiation, tableau de suivi des médiations).

Une fois les élèves médiateurs formés, l'ensemble de la communauté scolaire est informée de leur identité afin de pouvoir faire appel à eux :

- port d'un brassard « élève médiateur »
- affichage des photos des élèves médiateurs à l'entrée de l'établissement et dans un lieu de passage
- présentation des élèves médiateurs dans les classes

Les médiations auront lieu pendant les récréations dans une salle mise à disposition par l'établissement et permettant un cadre confidentiel.

Les élèves médiateurs sont également chargés de sensibiliser les autres élèves à cette méthode alternative de règlement de conflit qu'est la médiation.

Les formateurs de la CMAM reviennent une fois par trimestre dans l'établissement afin de faire un point avec les élèves médiateurs et évoquer les difficultés rencontrées.

Depuis trois ans, nos formations ont pu être réalisées grâce aux concours de l'Etat (*DJSCS, Rectorat*), des Collectivités locales (*Conseil Régional, Conseil Général, Collectivité Territoriale*) et des partenaires privés (*CEPAC, MGEN, MAIF, Club Soroptimist de Fort de France Alizés – Sud, Rotary Club de Schœlcher*) que nous remercions chaleureusement.